

Réunion du Comité Directeur

Mercredi 2 Juin 2020

Olivier CARRET	Non excusé
Marc ÉLUARD	Présent
Hervé RABAULT	Présent
Jean-Claude GATINET	Présent
Christian LALIAT	Excusé



Point sur les licences	3
<i>Effectifs au 12 mars 2020.....</i>	<i>3</i>
Billard au féminin - 7 mars 2020.....	4
Impact de la Covid-19	4
<i>La coupe Solidor.....</i>	<i>4</i>
<i>Soutien aux clubs :</i>	<i>5</i>
Point trésorerie	5
<i>Subventions 2019-2020 aux clubs.....</i>	<i>5</i>
<i>Achat BT700 (et stockage).....</i>	<i>6</i>
<i>Point de situation sur la trésorerie et prévisions de dépenses pour la saison 2019-2020</i>	<i>6</i>
Fonctionnement du Comité.....	8
<i>Les points faibles.....</i>	<i>8</i>
<i>Les points forts :.....</i>	<i>8</i>
Données numériques du CodBIV	9
Préparation de la saison 2020-2021.....	9
<i>Participation au « Village sport santé » du 17 sept. à la maison des sports de Rennes.....</i>	<i>9</i>
<i>Présence du Comité aux AG des clubs.....</i>	<i>9</i>
<i>Mise en place de nouvelles « compétitions » « loisirs »</i>	<i>9</i>
<i>Arrêt de la date d'Assemblée Générale Élective :.....</i>	<i>10</i>
<i>Engagement des uns et des autres pour la prochaine olympiade :.....</i>	<i>10</i>
<i>Prochaine réunion du comité.....</i>	<i>10</i>
Annexe 1 : adresses pour Gel hydroalcoolique	11

Point sur les licences

Effectifs au 12 mars 2020

Malgré la Covid-19, et une saison sportive arrêtée mi-mars, les effectifs du département restent néanmoins stables avec 434 licenciés, contre 435 à la fin de la saison 2018-2019.

C'est la première année depuis bien longtemps que la croissance n'est pas au rendez-vous.

- Le taux de féminisation est en baisse avec 7,60% de féminines contre 9,66% la saison passée.
- Le nombre de licenciés de moins de 21 ans est stable 39 pour 38 en 2018-2019 mais les licences « avenir » sont en nette baisse (16 contre 23 l'an passé) ce qui signifie que si nous avons consolidé les entrées de l'an passé, il y a moins de nouveaux jeunes.
- Pour les plus de 21 ans, les chiffres de l'année sont quasi identiques à la saison dernière (395 pour 397 en 2019-2020) y compris pour les licences découvertes (46 en 2019-2020 contre 48)
- Pour les modes de jeu, la carambole fédère 42% des licenciés, la blackball 46%, le snooker 11% et l'américain 1%.
L'écart carambole/blackball est plus resserré mais reste favorable à la Blackball (16 contre 48 l'an passé)
C'est dû à la progression de la carambole (+11) mais surtout à la baisse sensible de la blackball (-21)
Le snooker progresse avec +8 licenciés et l'américain toujours stable avec 3 licenciés.
- Au niveau des clubs, deux baisses importantes : Maen-Roch (-9) et surtout BA Chantepie (-16). Ces deux clubs n'ont pas déposé de dossier de reconduction d'écoles de billard ...Lien de cause à effet ??
Ces baisses sont compensées principalement par les progressions de Thorigné-Fouillard (+9), la JAB Saint-Malo (+6), le SC Le Rheu et The Tiffany's (+5) et enfin l'US Vern (+4)



Billard au féminin - 7 mars 2020

Suite à l'expérience de l'an passé où les clubs du 35 ont exprimé la difficulté de disposer de ressources humaines suffisante pour une participation de qualité, le Comité a pris cette année en charge la participation à l'opération « billard au féminin » organisé conjointement par la Fédération et Decathlon.

Après démarchage direct sur 4 magasins du département (Rennes-Chantepie, Dinard-Pleurduit, St-Malo et Rennes-Betton), l'enseigne de Betton a accepté de s'engager dans le dispositif en mettant à disposition le samedi 7 mars le BT-700 US, les queues et les bleus dans l'allée centrale du magasin de sorte de capter le maximum de passage.

L'animation tout au long de cette journée a été assurée par des représentant des clubs de Le Rheu, de l'AB Rennes-Cesson, de l'AB Thorigné-Fouillard, du Tiffany's et de l'US Vern.

Un mail de remerciement a été adressé aux clubs le 3 mai.

Notre action commune été primée par la fédération (avec les clubs d'Albi, de Foix, de Reims et de Limoges) qui nous a versé une (petite) subvention de 200€.

Le comité décide de reverser intégralement cette somme aux 5 clubs ayant participé activement cette animation, soit 40€ chacun.

Marc se charge de faire les virements.

Impact de la Covid-19

Toutes les compétitions ont été arrêtées en Bretagne à la date du 16 mars 2020 ; les conditions sanitaires de la reprise ont été décrites dans un document émanant du ministère des sports en date du 24 mai.

Tout est précisé au lien suivant :

<https://www.ffbillard.com/articles/billard-mesures-de-securite-sanitaire-1716.html>

La coupe Solidor

Pour autant la reprise d'activité est soumise à l'accord des structures hébergeant les clubs ; Le plus souvent les municipalités.

Dans ce contexte encore instable, le Comité **annule** la Coupe Solidor initialement prévue le dimanche 21 juin au club de Vern.

Un sondage auprès des clubs indiquait de toute façon le peu d'engouement pour jouer dans ce contexte.



Soutien aux clubs :

Le Comité a d'ores et déjà contacté (3 avril) les clubs devant organiser de grosses compétitions en fin d'année (Thorigné-Fouillard et Chantepie pour les TR, l'AB Rennes-Cesson pour la coupe de France féminine de snooker) afin d'étudier une prise en charge des dépenses engagées lors des préparatifs de ces événements.

L'ABTF n'a pas de besoin, le club de Chantepie n'a pas répondu ;

L'ABRC en revanche nous a transmis des justificatifs pour 193,17€ (achat de matériel pour la mise à niveau des 2 snookers (poches et filets) : 25,88€ et 31,89€ +- confection d'affiches : 45,50€ et 20,90€ + - achat d'un meuble de rangement pour aménagement correct des toilettes : 69,00€)

Le comité décide d'attribuer 124.17€ à l'ABRC (sans retenir les frais pour le meuble de rangement des toilettes). Marc se charge de faire le virement

Pour la mise en place des mesures sanitaires dans chaque club, le comité propose en annexe 1 un état des principales adresses en Ille et Vilaine pour trouver des protections et notamment du gel hydroalcoolique.

Point trésorerie

Subventions 2019-2020 aux clubs

Deux clubs ont transmis un semblant de dossier, les deux clubs de Dinard !!

- ABC Dinard : 500€ pour les travaux de réorganisation de la salle.
- Dinard Pool pour équilibrer leurs comptes après le TR du mois de Septembre (soit 420€).
Nota important : le Président du club n'est pas licencié à la FFB (c'est le patron du bar) et refuse de le faire.
Suite à une discussion avec Romuald Pilorge lors l'AG du Codbiv et il devait voir le pb avec le patron du Bar. Aujourd'hui il n'est toujours pas licencié et c'est Romuald qui s'est déclaré responsable (pas de président sur le site de la FFB)

Pour les autres Clubs :

- Chantepie et Thorigné aurait certainement demandé pour leur TR mais ceux-ci ont été annulés. Nota pour Chantepie : il n'y a plus d'école de billard. ! (Dossier non fait !)
- L'ABRC nous aurait également sollicité pour le CF de snooker Féminin mais là aussi, le coronavirus est passé par là !
- Maen-Roch : n'organise pas de TR cette année et plus d'école de billard (?).
- Vern : une demande d'habituellement pour le trophée de la coupe Le Liboux mais ce n'est plus quelque chose qu'on prend en compte désormais.
- Le Rheu et la JABSM : pas de demande transmise.



Le Comité décide :

Pour l'ABCD Dinard : Pas de subvention car la demande ne répond pas aux critères d'attribution.

Pour le Dinard Pool : l'absence de bilan de l'opération justifiant du déficit et la situation administrative avec un président non licencié FFB ne conduit pas le Comité à attribuer de subvention.

Achat BT700 (et stockage)

Le budget va donc être à l'équilibre sur ces bases mais le Comité envisage l'achat (par prélèvement sur l'épargne) du billard carambole BT750 Décathlon (réglable sur 3 hauteurs - 550€) dans le cadre des actions de communications extérieures que le CodBiv souhaiterait mettre en place.

Le billard serait également mis à disposition des clubs du département pour leurs propres besoins de promotion.

Avec la pandémie, les livraisons prévues initialement courant deuxième trimestre sont, aux dernières infos reçues de la fédération, décalées sur juillet août.

Le problème d'un stockage pérenne reste en revanche entier puisque la maison des sports de Rennes ne dispose pas de local, et le conseil départemental n'a pas répondu à notre demande. Hervé va appeler le Conseil Départemental et Marc va essayer de trouver un correspondant au service des sports de la ville de Rennes pour essayer la même démarche.

Le comité n'exclut pas à l'avenir l'achat d'un BT 700- US en fonction des remontées des clubs et de l'utilisation qui aura été faite du BT-700-FR

Point de situation sur la trésorerie et prévisions de dépenses pour la saison 2019-2020

➤ Situation au 2 juin 2020

La subvention du Conseil départemental pas encore arrivée mais nous avons reçu récemment les 200€ de la FFB pour l'opération Billard au féminin.

Grâce à la hausse de la « part club » décidée en 2018, le reversement de la Fédération au titre des licences est en croissance de 50€



Au droit de ces recettes (subvention de fonctionnement du Conseil Départemental et produits des licences et cotisations Club) nous devrions dépenser cette année

- Cotisation CDOS : 150€
- Abonnement Internet : 150€
- Aide Covid : 125€
- Achat BT700 : 550€.
- Reversement de la prime reçue pour l'opération Billard au féminin : 200€.
- Frais de fonctionnement du Comité : 150€.

Le budget devrait donc être va donc légèrement excédentaire cette année.

➤ Établissement du budget prévisionnel 2020-2021

Le budget prévisionnel reste à construire pour l'année prochaine mais des remontées de nos clubs nous font craindre une perte sensible de licenciés la saison prochaine.

Le budget doit donc anticiper cette éventualité et par prudence mettre la jauge à moins 20% de licenciés en 2020-2021.

Par ailleurs, constat avait été fait l'an passé de la faiblesse des moyens du CodBiv qui ne peut compter sur ses revenus structurels pour lancer de grands (même des petites !) actions sur le département.

En assemblée générale, les clubs du 35 avaient donné leur accord sur une augmentation de 1€ de la part dédiée au comité départementaux sur chaque licence fédérale (hors moins de 21ans sur lesquels le comité abandonne traditionnellement sa part).

Pour rappel pour les +21 ans ; 43€ vont à la fédération, 22€ à la Ligue et 1€ aux comités.

Compte tenu de la Covid-19 et de l'impossibilité pour les licenciés de pratiquer le billard pendant près de 3 mois, il semble opportun de surseoir à cette augmentation et de la reporter à la saison 2021-2022.

Les tarifs seront donc inchangés pour la saison prochaine.

Saison 2020-2021	Part Comité départemental
Cotisation Club	30,00 €
Licence U11	0,00 €
Licence U21	0,00 €
Licence + 21 ans	1,00 €
Licence découverte + 21 ans	1,00 €



Fonctionnement du Comité

L'activité du Comité a été réduite en fin de saison et l'essentiel du travail et des relations entre les membres ont été réalisés en ligne avec notamment des réunions informelles sur la plateforme Jit.Si.

Au terme de cet exercice on peut faire le constat suivant :

Les points faibles

- Traitement des courriers et courriels :
Le comité reçoit des infos par trois canaux principaux et sur les trois la chaîne de traitement n'est pas formellement organisée. Par exemple le dossier de subvention à rendre au conseil départemental le 15 février (mail initial la 19 novembre n'a pu être pris en compte que le 12 février ou l'avis de participation à l'assemblée générale du CDOS du mars n'a jamais été communiqué). Il faut donc sécuriser notre traitement des infos entrantes
 - La boîte aux lettres au CDOS : Marc en fera la collecte
 - Les mails reçus sur codbiv35@gmail.com : Jean-Claude prend en charge.
 - Les mails reçus par le président : à transmettre au Bureau à réception mais il faut que l'adresse Gmail soit l'adresse de référence pour éviter toutes difficultés.

- Activité interne.
L'activité du Comité a essentiellement reposé cette année sur 3 de ses 5 membres.

Avec la nouvelle olympiade qui débute sur la saison 2020-2021 et, avec espérons-le de nouveaux entrants, l'activité du comité devrait connaître un nouvel élan ... porté par tous ses membres.

Les points forts :

La communication à destination des clubs et de l'extérieur s'est grandement améliorée de par l'action notable de Jean-Claude

- Facebook et site Web : complètement refondus
- Envois plus nombreux de mails d'information aux clubs du 35.
- Utilisation de Sendinblue pour envoi à l'ensemble des licenciés du 35 : deux campagnes cette années : vœux du 10 janvier et info Covid-19 du 14 mars)
- La création d'un livret des clubs est en cours.



Données numériques du CodBIV

Suite à notre demande, la Ligue de Bretagne nous a alloué gracieusement un espace (5Go) sur leur serveur pour y stocker nos données numériques, avec un accès partagé par les membres du Bureau ; ce dont nous la remercions.

Toutes nos données numériques y sont désormais stockées et sont autorisés à y accéder en « lecture/écriture » : Olivier, Marc, Hervé et Jean-Claude.

On y accède au lien suivant : <https://ncloud.liguebretagnebillard.fr>

Préparation de la saison 2020-2021

Participation au « Village sport santé » du 17 sept. à la maison des sports de Rennes

Dans le cadre de l'opération nationale « Sentez-vous Sport » ayant pour principal objectif l'accès au sport pour tous, le CROS Bretagne et le CDOS 35 organisent un Village Sport Santé le jeudi 17 septembre de 8h00 à 16h00 au sein de la Maison départementale des Sports de Rennes.

Ils sont à la recherche de Ligues et de Comités pouvant proposer animations, initiations et/ou démonstrations sportives "Sport Santé"

Le comité ne va pas donner suite car la période de septembre va être bien chargée et nous n'avons aucune assurance que le BT700-FR soit arrivé.

Présence du Comité aux AG des clubs

Si le comité est invité aux AG de clubs, il serait souhaitable que l'on puisse y répondre favorablement pour affirmer notre visibilité ; sous réserve de la compatibilité avec les agendas des uns et des autres.

Hervé peut assurer les AG du bassin Rennais, Jean-Claude celles du bassin malouin et Marc en soutien sur les deux zones si besoin.

Mise en place de nouvelles « compétitions » « loisirs »

Un des rôles du comité est de dynamiser la vie dans les clubs et de favoriser les liens interclubs dans le département ; Aussi le comité souhaite pouvoir mettre en place deux compétitions à cet effet en ciblant des publics spécifiques : Les « non compétiteurs » via un tournoi de Casin (reprise du dossier de Christian) et les jeunes sur une formule restant à définir.



Arrêt de la date d'Assemblée Générale Élective :

Une option a été prise auprès du CDOS pour accueillir notre

AG le 13 novembre 2019 (20h) à la maison des sports de Rennes.

Le Comité valide cette date.

Engagement des uns et des autres pour la prochaine olympiade :

Nous arrivons au terme de la mandature et pour la prochaine olympiade et les membres du comité directeur doivent remettre leur mandat à la décision de l'assemblée générale.

Christian Laliat, nous a fait part récemment de ces difficultés personnelles et a d'ores et déjà annoncé qu'il ne se représenterait pas.

Le Comité le remercie de son investissement personnel, en temps et en énergie, pour la vie du Comité, notamment en tenant la fonction de Trésorier pendant de longues années.

Après tour de table, seront donc candidats à l'élection au futur Comité Directeur :

Marc Éluard :

Jean-Claude Gatinet :

Hervé Rabault :

Olivier Carret n'était pas présent à la réunion.

Pour compléter l'équipe, une communication active vers les clubs va donc s'imposer pour susciter des vocations puisqu'il faut impérativement faire entrer de nouveaux membres dans le CD pour respecter nos statuts.

Prochaine réunion du comité

La prochaine réunion devra se tenir au plus tard 5-6 semaines avant l'AG pour respect des délais légaux de convocation et de communication des différents éléments aux participants.

Une date autour du 2 octobre pourrait correspondre à cette contrainte.

Lors de cette réunion, il pourrait être judicieux d'inviter un président de club du 35 et Thierry Desvaux pour discuter autour d'un projet pour les jeunes

Annexe 1 : adresses pour Gel hydroalcoolique

Bretagne Supply Chain propose un annuaire des entreprises départementales, régionales, nationales ou internationales pour trouver des équipements de protection. Nota : les informations sont mises à jour quotidiennement.

- **Olnica** (Chantepie) - Solutions hydro alcooliques (normes OMS) en conditionnement de 5L à destination des professionnels et des industriels) - Nicolas Kerbellec - 02.30.21.34.30
- **Les Laboratoires Phykidis** (Tinténiac) Visières de protection et gel hydroalcoolique en conditionnement de 75 ml par carton de 264 (prix 2.25 € TTC), 100 ml par carton de 140 (prix 3 € TTC) ou 250 ml par carton de 70 (prix 4.18 TTC), enlèvement sur place pour 8 cartons minimum / expédition par 4 palettes minimum) : Adrien Roussel
- **Kersia** (Dinard) - Gel hydro-alcoolique - www.kersia-group.com
- **Quaron** (St Jacques de la Lande) - Gel hydro-alcoolique - www.quaron.com
- **HydraChim** – Goupe Ydéo (Etelles) - Gel hydro-alcoolique - www.hydrachim.fr.
- **Aveta Global SAS** (Saint-Grégoire) propose des tests Covid-19, thermomètres, masques chirurgicaux, FFP2/FFP3/N95, désinfectants, solutions hydroalcooliques, combinaisons et blouses jetables, surchaussures, gants, lunettes, masques de protection... : Vajiollah Mahabadi - 06 20 96 28 63.
- **Optimi Stock** (Bréal-sous-Montfort) - Gel hydroalcoolique en bouteille de 100 ml, 1L et bidon de 5 - Désinfectant virucide toutes surfaces sans rinçage en bidon de 5L EN EN14476. Anne Brionne - 06 66 68 49 24.
- **YG Design** (Saint-Lunaire) propose un distributeur de gel hydroalcoolique avec un conditionnement de 5 litres, fabriqué entièrement en Bretagne avec 5 litres de gel. Facile d'utilisation avec une simple pression du pied. Le modèle "Adulte" mesure 1 m de haut et le modèle "Enfant" mesure 0,66 m de haut. Un seul prix : 225 € HT sans le gel ; le bidon de 5 litres de gel est à 40 € HT. Jean-Michel Bohanne - 06 07 74 68 54.
- **Noriak Distribution** (Cesson-Sévigné) distribue des bornes tactiles avec distributeur automatique de gel (contenance 1L avec trappe à l'arrière pour recharge, écran tactile, communication magnétique en façade). Adaptées aux enfants et aux PMR. Xavier Fernandez - 06 22 16 33 74.
- **Top Bagage International / Lug Europa** (Montauban-de-Bretagne) propose des « Sacoche Hygie » pour vos équipes nomades (sacoche contenant du gel hydro-alcoolique 250ml, du spray hydro-alcoolique 200ml, un outil sans contact en laiton antibactérien, 5 masques homologués lavables 10 fois à 60°, 5 chiffons lavables 500 fois à 60°, visière de protection) en partenariat avec des acteurs locaux (50% de la valeur marchande est fabriquée en Bretagne). Capacité de livraison jusqu'à 800 kits par semaine dès début juin. Prix Unitaire 74€ HT. Documentation technique et commande en ligne. Grégoire Barbot - 06 81 18 49 56